

Replanter des arbres, une exigence du projet Tzen 2



Dans le cadre de la réalisation du Tzen 2, un important travail de valorisation urbaine et paysagère est mené par le Département.

Des études environnementales ont été réalisées afin de préserver au maximum les arbres situés à proximité du chantier et compenser toute perte induite par le projet.

Entre les avenues du 8 mai 1945 et Pierre Mendès-France, la suppression de certains arbres est nécessaire au bon déroulement des travaux, mais de nombreux arbres seront replantés, notamment en lisière du bois des Poètes et dans le verger avoisinant.



Les essences plantées
Pin, chêne, liquidambar, érable, amélanchier

220 arbres replantés sur le sentier des Poètes

Qu'est-ce qu'un Tzen ?

Imaginé et conçu par Île-de-France Mobilités, les Tzen sont des bus à haut niveau de service.

Liaisons modernes, agréables et innovantes, leurs caractéristiques sont semblables à celles d'une ligne de tramway : voie de circulation réservée, priorité aux feux, fréquence de circulation élevée, temps de parcours entre chaque station garanti, accessibilité aux personnes à mobilité réduite et information voyageurs en temps réel à bord du véhicule et en station.

L'aménagement de ce transport en commun s'accompagne d'un réaménagement total de l'espace public permettant :

- un meilleur partage de la voirie avec des cheminements piétons et cycles adaptés
- une insertion urbaine et paysagère soignée avec des matériaux de qualité comme la pierre naturelle

LES ÉQUIPES DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE À VOTRE ÉCOUTE



Afin de vous accompagner pendant la période de travaux, les équipes du Tzen 2 sont mobilisées pour informer les riverains et répondre à leurs interrogations et préoccupations.

Des flashs info seront distribués pour prévenir des travaux à venir et expliquer le détail et les impacts des différentes phases du chantier.

Des stands d'informations spécifiques à ces travaux se tiendront dans les mois à venir.

Les modalités de participation vous seront prochainement communiquées.

En cas de questions ou demandes particulières, les équipes départementales se tiennent à votre disposition :

- sur le site internet du projet : www.tzen2.fr
- par mail : tzen2@departement77.fr
- sur Facebook : facebook.com/BusTzen2/

www.tzen2.fr



BUS

Tzen2

NOUVELLE LIGNE

Lieusaint > Melun

Mai 2021

INFO TRAVAUX

Savigny-le-Temple

La nouvelle ligne de bus Tzen 2 a vocation à améliorer l'offre de transport sur le territoire de l'agglomération de Grand Paris Sud, en desservant des zones d'activités et d'habitation importantes.

Moderne et innovante, cette future liaison offrira à ses usagers un service fiable et de qualité.

Depuis le mois de novembre 2020, les travaux sont achevés sur le premier tronçon du parcours du Tzen 2, entre le Carré Sénart à Lieusaint et l'avenue du 8 mai 1945 à Savigny-le-Temple. Une première étape couronnée de succès, qui a permis de réaliser la plateforme du Tzen sur laquelle circule désormais la ligne Citalien Sénart-Melun et de concrétiser le projet de rénovation urbaine et paysagère.

Les travaux se poursuivent et débuteront au mois de juin sur le secteur de l'avenue Charles de Gaulle et le sentier des Poètes.

Objectifs : repenser les espaces publics pour réaliser les travaux de voirie et construire la future plateforme du Tzen 2.

Vous trouverez dans ce document d'information tous les éléments utiles à la compréhension des travaux à venir et les détails de leur mise en œuvre.



*Le nom des stations est provisoire

Les travaux dans le secteur Charles de Gaulle/ sentier des Poètes

LA RÉALISATION DE LA LIGNE TZEN 2 PREND FORME SUR LE TERRITOIRE

 Les travaux se poursuivent sur Savigny-le-Temple et démarrent par l'avenue Charles de Gaulle et le sentier des Poètes. Sur ces deux zones, les entreprises ont tout d'abord mené des travaux préparatoires en déplaçant les réseaux souterrains (eau, gaz, télécommunication, etc.).

À compter de juin 2021, les équipes réalisent les travaux nécessaires à l'insertion du Tzen 2 dans ce secteur. Leurs objectifs sont multiples :

- **La réalisation de la plateforme du Tzen 2** le long de l'avenue Charles de Gaulle et du sentier des Poètes
- **Le réaménagement de la voirie** nécessaire à l'insertion du Tzen 2, avec notamment une intervention sur les trottoirs de l'avenue Charles de Gaulle et une insertion de pistes pour les piétons et les cyclistes
- **La réalisation des quais** de la future station Le Parc* située à proximité du collège Louis Armand et du groupe scolaire Les Rivières
- **L'installation de la signalisation** et mise en place du mobilier urbain
- **L'aménagement des espaces verts**, notamment par le biais d'opérations de plantations

*Le nom des stations est provisoire

QUE VA-T-IL SE PASSER LORS DE LA PREMIÈRE ÉTAPE DES TRAVAUX ?

Aménagement du trottoir sud de l'avenue Charles de Gaulle et construction de la plateforme le long de l'avenue Charles de Gaulle et le long du sentier des Poètes



La circulation pendant les travaux



La réalisation des travaux d'aménagement de la voirie, notamment aux abords du collège Louis Armand et du groupe scolaire Les Rivières, n'impliquera pas de modification de circulation.

Néanmoins, afin de minimiser l'incidence des travaux sur le quotidien des riverains, collégiens et usagers de la route, les travaux seront organisés en différentes phases successives comprenant, pour chacune d'elles, des mesures particulières. Celles-ci permettent au chantier de s'intégrer à son environnement dans de parfaites conditions de sécurité.

Les travaux entrepris dans cette zone permettront une revalorisation de l'espace urbain, notamment grâce à la réalisation d'aménagements paysagers.

Les grands principes applicables pendant toute la durée des travaux :

- **Maintien de la circulation à deux sens sur l'avenue Charles de Gaulle** avec alternats lors des travaux des carrefours
- **Maintien des accès pour les rues adjacentes (Rougeau, Provinces, Savigny)** avec alternats lors de certaines sous-phases
- **Maintien des cheminements piétons et vélos** : création de cheminements provisoires sécurisés lors de certaines sous-phases
- **Accès piétons collège Louis Armand et groupe scolaire Les Rivières** et accès pompiers maintenus en permanence

LES TRAVAUX AUX ABORDS DU COLLÈGE LOUIS ARMAND ET DU GROUPE SCOLAIRE LES RIVIÈRES

À terme, les collégiens pourront se rendre dans leur établissement via le Tzen 2, qui les déposera à proximité immédiate de l'entrée principale. Le Tzen 2 sera également accessible pour les parents des élèves du groupe scolaire Les Rivières. Pour ce faire, une station confortable au mobilier moderne et accessible en poussette va être réalisée. Les travaux impliquant la suppression de certaines places de stationnement le

long de l'avenue Charles de Gaulle, des adaptations sont à prévoir pour les parents.

Une nouvelle aire de dépôt sera créée à l'angle de l'avenue Charles de Gaulle et du parc des Poètes afin de garantir la sécurité des élèves.

Par ailleurs, l'ensemble des mesures garantissant la sécurité des élèves et du personnel du collège sont prises : cheminements piétons provisoires avec aménagement des traversées, maintien de l'accès pompier.

Une plaquette d'information dédiée aux parents des élèves du collège Louis Armand et du groupe scolaire Les Rivières sera distribuée à la rentrée scolaire de septembre 2021.

